

Attaque au Gaz de Damas en 2013 :
La farce continue avec une Justice française instrumentalisée.
Par le général (2S) Dominique DELAWARDE
le 6 juillet 2024

Le 12 Septembre 2013, je signalais une lettre à mes amis qui fut reprise sur le Réseau Voltaire puis sur de nombreux autres sites d'information alternatifs. Son titre? «**Ingérence délibérée et prétexte douteux.**» <https://www.voltairenet.org/article180213.html>

Cette lettre visait à faire réfléchir nos concitoyens sur ce que nous appelons, dans notre jargon militaire : **une attaque sous faux drapeau**. Ce genre d'attaque est généralement perpétré par un État sans foi ni loi, ou ses proxies, et vise à servir de prétexte pour une intervention militaire de cet État lui permettant d'atteindre ses objectifs en donnant l'illusion au monde, qu'il défend des valeurs universelles. De mon expérience personnelle dans le renseignement, je dois admettre, malheureusement, que ce genre d'attaque a été le plus souvent concocté par des États notoirement bellicistes, et en particulier par les USA et l'État d'Israël.

Révolté par ce type de manœuvre qui se traduit souvent, dans l'intervention militaire qui suit le prétexte mensonger, par la mort de centaines de milliers d'être humains, je me suis donc décidé à l'automne 2013, à prendre la plume pour tenter de rétablir la vérité, lorsque cela me paraissait utile et/ou nécessaire. Cette première lettre devait marquer le tout début de mon engagement au service de la vérité et j'ai tenu bon depuis plus de dix ans.

Je me souviens qu'à la suite de cette lettre, j'avais été convoqué au cabinet du ministre de la défense où j'avais été reçu par deux sayanims notoires qui avaient tenté de m'intimider pour me faire taire. Ils occupaient des postes de tout premier niveau au sein du ministère. Ils ne me reprochaient pas de mentir car je maintenais mes positions. Ils m'accusaient de «manquer de loyauté» envers le gouvernement, la loyauté consistant, selon eux, soit à me taire, soit à mentir avec le gouvernement si celui-ci estimait utile de mentir. Évidemment cette attitude ne me correspondait pas, j'ai poursuivi avec toujours plus de pugnacité mon combat de réinformation de mes concitoyens.

Or, j'apprends incidemment aujourd'hui que la Cour d'appel de Paris a validé mercredi 3 juillet 2024 le mandat d'arrêt visant le président syrien Bachar al-Assad, accusé de complicité de crimes contre l'humanité pour les attaques chimiques meurtrières d'août 2013 faussement imputées au régime.

<https://www.lapresse.ca/international/moyen-orient/2024-06-26/attaques-chimiques-en-syrie-en-2013/la-justice-francaise-valide-le-mandat-d-arret-visant-bachar-al-assad.php>

La chambre de l'instruction de cette cour d'Appel a donc rejeté la requête en nullité du Parquet national antiterroriste (PNAT), **qui demandait, après un examen attentif de cette affaire, l'annulation du mandat**, jugeant probablement les faits pour ce qu'ils étaient vraiment: **une attaque sous faux drapeau visant à salir le régime de Bachar el Assad et à trouver un prétexte pour l'agresser et bombarder son pays**. Peut-être, le PNAT avait-il lu mon article et avait-il été convaincu par l'argumentation développée ?

Peut-être avait-il lu l'enquête de Seymour Hersh, journaliste d'investigation US mondialement connu, du 19 décembre 2013: «**Whose Sarin ?**» Dans cet article, Seymour Hersh remettait clairement en cause le narratif occidental de l'attaque au gaz et l'imputait aux rebelles.

<https://www.lrb.co.uk/the-paper/v35/n24/seymour-m.-hersh/whose-sarin>

Peut-être avait-il entendu les déclarations de Madame Carla del Ponte, ex-procureure générale du Tribunal pénal international pour les crimes commis en ex-Yougoslavie (TPIY) et membre de la commission d'enquête de l'ONU sur la Syrie, à une télévision Suisse Italienne (RSI). Madame Carla del Ponte y affirmait que les rebelles syriens avaient fait usage d'armes chimiques. <https://www.rts.ch/info/monde/4878759-les-rebelles-syriens-ont-utilise-du-gaz-sarin-selon-carla-del-ponte.htm>

Peut être avait-il lu l'article paru dans la revue « **The Atlantic** » d'Avril 2016 expliquant pourquoi OBAMA n'était pas intervenu en Syrie à la suite de l'attaque au gaz de la Goutha : <http://www.theatlantic.com/magazine/archive/2016/04/the-obama-doctrine/471525/#7> ?

L'auteur de cet article nous expliquait qu'OBAMA avait eu un gros doute sur la véracité de l'utilisation des gaz par Bachar el Assad en août 2013, lorsque James Clapper son directeur du renseignement national avait interrompu un briefing quotidien pour lui dire clairement que «les renseignements sur l'usage de gaz sarin en Syrie, quoique solides, n'étaient pas « en béton»..... **Obama avait eu alors le sentiment de se faire mener en bateau par les «faucons de service», utilisant un faux prétexte (comme celui des armes de destruction massive pour la guerre d'Irak), pour le pousser à intervenir en Syrie.** Il est intéressant de noter que tous les faucons désignés par OBAMA entretenaient, sûrement par coïncidence, des liens très étroits avec Israël .

J'invite le Juge de la Chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris et les avocats de la partie civile à lire et à relire les documents publiés par Wikileaks de Julien Assange et notamment **les Syria files**. Des correspondances, mails et autres document classifiés impliquant les autorités US et Israéliennes prouvaient clairement qu'une action visant à déstabiliser le Président Assad était en préparation bien avant 2013. Je les invite aussi à relire l'interview de Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, qui confirmait tous les éléments évoqués ci dessus dont l'implication d'Israël et des anglo-saxons dans les manœuvres anti-Assad.

J'invite évidemment le Juge de la Chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris et les avocats de la partie civile à relire mon article argumenté et détaillé du 8 avril 2017 publié sous le titre : **USA-Syrie-France-Israël : Pour mieux comprendre le conflit syrien. Général (2S) Dominique DELAWARDE**. Peut être y verront-ils plus clair car presque tout y est clairement exposé.

<https://reseauinternational.net/usa-syrie-france-israel-pour-mieux-comprendre-le-conflit-syrien-general-2s-dominique-delawarde/>

J'invite aussi le Juge de la Chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris à prendre connaissance du rapport très équilibré sur les violences en Syrie de la mission d'observateurs de la Ligue arabe envoyée sur place dès janvier 2012. <https://www.voltairenet.org/article172606.html>
Ce rapport fait état « *de faux rapports émanant de plusieurs parties faisant état de plusieurs attentats à la bombe et de violence dans certaines régions. Lorsque les observateurs se sont dirigés vers ces zones pour enquêter, les données recueillies montrent que ces rapports ne sont pas crédibles.* » «*La mission a noté également, se basant sur les documents et les rapports émanant des équipes sur le terrain, qu'il y a des exagérations médiatiques sur la nature et l'ampleur des accidents et des personnes tuées ou blessées à la suite des événements et des manifestations qui ont eu lieu dans certaines villes.*»

Mais QUI donc pouvait bien avoir intérêt à lancer ces fausses rumeurs, ces exagérations, ces faux narratifs ET DANS QUEL BUT ? POURQUOI ces faux narratifs étaient-ils repris en chœur par la meute médiatique occidentale dont on sait QUI la contrôle.

Alors pourquoi cette remise en cause, plus de 10 ans après, de la requête en nullité du PNAT (Parquet National Antiterroriste) ?

Mon intime conviction me souffle ce qui suit :

Il n'est plus un secret pour personne qu'Israël, qui bombarde régulièrement, et depuis des années, le Liban et la Syrie détruisant des infrastructures de tout type et provoquant toujours des dégâts collatéraux humains non négligeables **en toute impunité**, s'appête à lancer une opération au Liban contre le Hezbollah.

Israël, mais surtout les USA, craignent l'embrassement qui pourrait impliquer le Yemen, les milices irakiennes, la Syrie et pourquoi pas l'Iran ce qui compliquerait considérablement cette opération qui viendra s'ajouter à la poursuite de sa guerre génocidaire en cours à Gaza et en Cisjordanie.

Tenter d'intimider Bachar el Assad en le menaçant d'un procès en France pour une accusation de crime de guerre pourrait être une bonne affaire en tentant de relancer le fake narratif des gaz de la Goutha au bon moment.

Par ailleurs, il n'est plus un secret pour personne que la France est un pays dont l'exécutif, mais aussi le législatif, le judiciaire, le milieu médiatique et les influenceurs people **sont parmi les plus sionisés au monde après, peut être, ceux des USA et du Royaume Uni**. Un nombre important de sayanim(s) noyautent des postes clefs, **usent et abusent de leur pouvoir pour servir des intérêts étrangers, et notamment ceux des USA et d'Israël**.

Le personnel judiciaire qui a instruit l'affaire en 2013 ou 2014 a probablement changé. Les nouveaux venus, tout feu tout flamme, sayanims ou sympathisants, prêts à tout pour faire avancer leur carrière, sont tout disposés à montrer aux puissants du moment leur dévouement en relançant, à la demande, des affaires montées de toute pièce avec de vraies fausses preuves et de vrais faux témoins.

Pour Israël et surtout pour Netanyahu, faire accuser Bachar El Assad de Crime de guerre et **organiser un cirque judiciaire à Paris par des sayanim proxies de la magistrature pour tenter de faire diversion sur ses propres crimes** commis quotidiennement à la face du monde est peut être une idée jugée géniale par **le boucher de Tel Aviv** qui fait procéder à l'abattage des «animaux humains» à Gaza sur Glane, avec 60% de femmes et d'enfants, et qui envisage de faire pareil au Liban dans les semaine à venir.

On est évidemment dans **l'inversion accusatoire, technique de prédilection des gouvernances israéliennes et US pour s'exonérer et occulter leurs propres crimes**.

La Justice française instrumentalisée à des fins politique comme elle l'a trop souvent été dans l'histoire, condamnant de Gaulle à mort en 1940, puis Pétain à la fin de la 2ème guerre mondiale ; cette justice dans laquelle le personnel judiciaire se met dans le sens du vent pour servir sa carrière est tout simplement pitoyable; accuser par exemple, aujourd'hui, d'apologie du terrorisme ceux qui tentent de mettre fin à l'abattage des «animaux humains» à Gaza orchestré par **le boucher de Tel Aviv** est tout simplement hallucinant. Et c'est pourtant le triste spectacle que nous offrent des procureurs sayanims où des juges qui le sont tout autant. Qu'ils sachent que nous ne sommes pas tous dupes.

Si la Justice française voulait faire son travail sur les crimes de guerre avérés dont le monde entier est témoin, elle s'intéresserait évidemment au cas de Benjamin Netanyahu, bien avant de s'intéresser aux fake narratifs concernant des massacre sous faux drapeau toujours imputés aux ennemis de l'occident otanien pour les salir et servir de prétexte (Racak, Butcha, Goutha)

Bachar El Assad et Vladimir Poutine sont donc dans le même bateau, **tous deux visés par des mandats d'arrêt lancés par des appareils judiciaires instrumentalisés par l'occident otanien**, agissant en proxies d'Israël.

Le lecteurs notera avec intérêt qu'aucun des présidents états-uniens, pourtant responsables de centaines de milliers, voire de millions de morts dans leurs guerres d'ingérence menées depuis la chute de l'ex-Union soviétique, n'a fait l'objet d'une inculpation ou d'un mandat d'arrêt pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. C'est ce qu'on appelle la Loi du plus fort. Aucun Chef d'État européen, vassal de l'hégémon US, n'a été inculpé de complicité de crime contre l'humanité par une justice internationale (CPI) créée, «tenue» et instrumentalisée pour servir les intérêts de l'occident otanien.

Vladimir Poutine, Bachar el Assad et beaucoup d'autres, objets de la vindicte de l'occident otanien pour avoir refusé de se soumettre aux «règles» fixées par les seuls USA et de servir leurs intérêts, n'ont pas grand souci à se faire. Par ses excès, cet occident otanien de plus en plus tyrannique et corrompu, s'isole chaque jour un peu plus de la majorité planétaire. Bachar el Assad a, lui, retrouvé sa place au sein de la Ligue Arabe qui se tourne toujours davantage vers la multipolarité.

Cette multipolarité connaît par le détail la vérité de l'attaque sous faux drapeau de la Goutha. Les fake narratifs toujours plus invraisemblables servis par l'occident otanien et que quelques magistrats français de rencontre font encore semblant de croire ne prennent plus. La France, en plein désordre économique et social, ne compte plus vraiment, et sa justice encore moins.

La comédie judiciaire relancée sur l'attaque sous faux drapeau de la Goutha prête donc à sourire. Elle sera contre-productive pour ses organisateurs. Elle nous permettra de revenir encore et encore sur les massacres imputables à l'occident otanien et à Israël depuis la chute de l'Union soviétique et de les dénoncer avec force. Si certains magistrats français veulent «instruire» cette affaire, qu'ils instruisent et surtout **qu'ils s'instruisent et qu'ils évitent de faire porter le discrédit de leurs élucubrations délirantes au pays tout entier.**